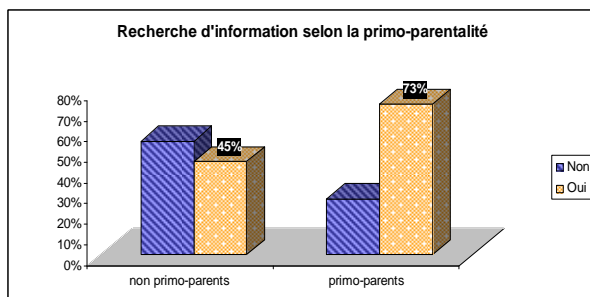


Enquête sur l'information des parents sur les modes d'accueil de la petite enfance en Gironde

Dans le cadre de l'évaluation de l'axe II « Favoriser l'accès des parents à l'information sur les modes d'accueil » du Schéma Départemental d'accueil du jeune enfant 2007-2010, une enquête a été menée auprès des parents d'un jeune enfant. La présente synthèse est issue du rapport d'évaluation.

6 parents sur 10 cherchent de l'information pour faire garder leur enfant

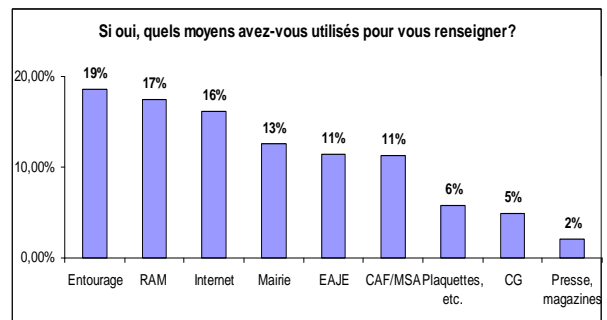
Une majorité de parents (58%) ont dû rechercher de l'information pour garder ou faire garder leur enfant.



Le fait qu'il s'agisse d'un premier enfant joue dans le fait d'avoir besoin de rechercher de l'information pour garder ou faire garder son enfant.

C'est dans la CUB puis, dans une moindre mesure, dans le Sud-Ouest que le besoin de chercher de l'information est le plus important. Ces deux secteurs sont ceux où les modes d'accueils collectifs ou familiaux sont les plus développés. On peut donc supposer qu'une offre d'accueil plus diversifiée entraîne un besoin d'information plus important.

En moyenne, les parents ont utilisé entre un et deux moyens de s'informer différents.



Le moyen d'information le plus aidant apparaît être l'entourage (réponse « famille, amis, collègues... »), suivi du Relais Assistants Maternels (RAM), cités par respectivement 19% et 17% des répondants.

Ce moyen d'information est en lien avec le mode d'accueil utilisé par la suite. Ainsi, les parents dont l'enfant fréquente un service ou un établissement d'accueil ont plus que les autres recherché de l'information auprès d'un établissement d'accueil du jeune enfant ou en se rendant dans un service de la Mairie. Les parents employant un assistant maternel ont, quant à eux, recherché de l'information auprès du RAM ou de la CAF/MSA.

Le moyen d'information varie également en fonction de l'activité des parents. Ainsi, ce sont les familles dans lesquelles les deux parents (ou le parent s'il s'agit d'une famille monoparentale) travaillent qui ont le plus recours au RAM alors que les familles dans lesquelles aucun parent ne travaille se rendent plus fréquemment

dans un service de la mairie ou du Conseil Général.

Par contre, le moyen pour trouver de l'information varie peu en fonction du secteur géographique, de la primo-parentalité ou du statut des parents.

55% des répondants disent avoir rencontré un ou plusieurs professionnels de la petite enfance.

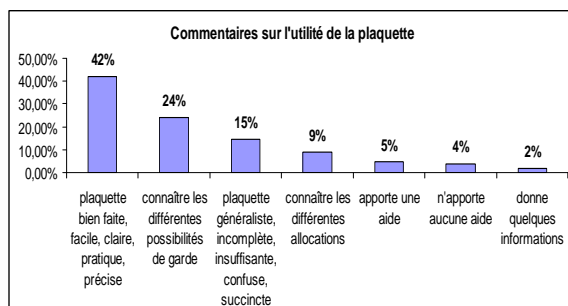
Plus du tiers des répondants concernés citent l'animatrice de RAM et le quart d'entre eux citent la directrice de crèche.

Une plaquette d'information largement diffusée et consultée

La plaquette « Quel mode de garde pour mon enfant » s'inscrit dans la suite de la sous-commission « Information des parents ». Elle a été élaborée dans l'objectif d'améliorer l'information initiale des parents. Elle est envoyée aux futurs parents lors de la déclaration de grossesse par le service de PMI en même temps que l'information sur la mise à disposition d'une sage-femme. Entre janvier 2008 et fin août 2011, **53 000 plaquettes modes d'accueil ont été envoyées.**

68% des répondants ont connaissance de la plaquette dont 57% qui l'ont consultée. A noter qu'il existe un petit effet « mémoire » : les parents d'un enfant né au quatrième trimestre sont un peu plus nombreux à se souvenir d'avoir consulté la plaquette.

93% des parents ayant eu connaissance de la plaquette l'ont trouvée utile.



Les répondants qui ont laissé des commentaires trouvent, pour la plupart, de

nombreuses qualités à la plaquette, plus particulièrement liées au descriptif des différentes possibilités d'accueil de l'enfant. Ceux pour lesquels, la plaquette s'est avérée inutile l'ont souvent trouvée trop généraliste et auraient souhaité qu'y soit indiqué où se renseigner « localement ».

Méthodologie de l'enquête

Population concernée : les allocataires CAF et MSA ayant eu un enfant en 2010
L'échantillon a été stratifié selon 3 critères :

- primo-parentalité (oui/non) ;
- trimestre de naissance de l'enfant ;
- lieu d'habitation (CUB, Nord-Est, Nord-Ouest, Sud-Est, Sud-ouest).

Un même questionnaire a été passé, entre mai et juillet 2011, de 3 manières différentes :

- En ligne auprès de 2365 d'allocataires CAF ayant autorisé l'utilisation de leur e-mail.
- Par courrier auprès de 1050 allocataires CAF n'ayant pas communiqué leur e-mail.
- Par téléphone auprès de 40 allocataires MSA. Le petit nombre concerné rendait en effet cette méthode plus efficace.

Le taux de réponse global: 27,58%
(936 répondants).

Profil des répondants

Les femmes représentent 92% des personnes ayant répondu à l'enquête.

Les familles composées de deux parents représentent la grande majorité des répondants. Seules des femmes ont déclaré vivre dans une famille monoparentale.

Les primo-parents représentent 46% des familles répondantes.

50% des répondants vivent dans la CUB et 54% ont une ancienneté d'au moins 3 ans dans leur commune de résidence.

Dans 59% des cas, les deux parents (ou la mère isolée) travaillent. Dans près d'un tiers des cas, un seul parent travaille (il s'agit essentiellement du père). Et dans 10% des cas, aucun parent ne travaille.

Un site internet qui se développe

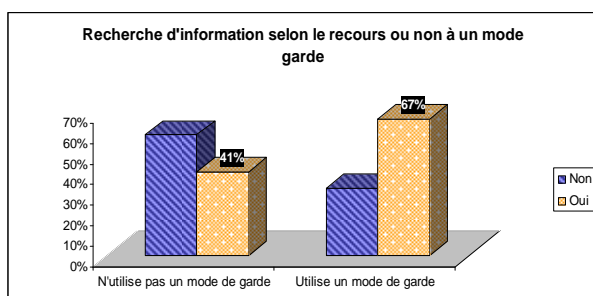
Le site national « mon-enfant.fr », géré par les CAF de chaque département, est le second support à être interrogé dans cette enquête. Il s'agit d'un outil d'information et d'aide à la recherche d'un mode d'accueil (géo-localisation) où figurent l'ensemble des établissements d'accueil et les assistants maternels qui le souhaitent. Au moment de l'enquête, il est en ligne depuis 2 ans. C'est donc le début de la montée en charge des consultations sur ce site.

En 2011, sur les 39% de répondants ayant connaissance du site, 27% l'ont consulté. Parmi ces derniers, 88% le trouvent utile. D'après les commentaires, la satisfaction concerne à la fois l'ergonomie du site et les informations sur les aides financières. L'insatisfaction est plutôt liée au manque d'informations concrètes (coordonnées d'assistants maternels, exemples de contrat de travail et de niveaux de rémunérations, informations sur les commissions d'attributions de place dans les crèches...), qui distingueraient vraiment le site de ce qui existe déjà sur le « caf.fr » ou les sites locaux.

8 parents sur 10 considèrent qu'il a été facile de chercher de l'information

Le fait d'avoir internet, d'avoir rencontré un professionnel de la petite enfance ne modifient pas ce résultat.

Pour 20% des parents, s'informer est plus compliqué. Il s'agit de parents habitant plutôt la CUB, qui ont un premier enfant, qui n'ont pas pris connaissance de la plaquette ou du site « mon-enfant.fr ».



Ceux qui utilisent un mode de garde pour leur enfant ont eu plus souvent besoin de rechercher de l'information. Cette recherche est également très en lien avec l'activité des parents : ce sont les couples bi-actifs ou les mères isolées occupant un emploi qui ont le plus eu besoin de rechercher de l'information.

En revanche, que les parents utilisent ou pas un mode de garde, il n'a pas été plus difficile de rechercher de l'information.

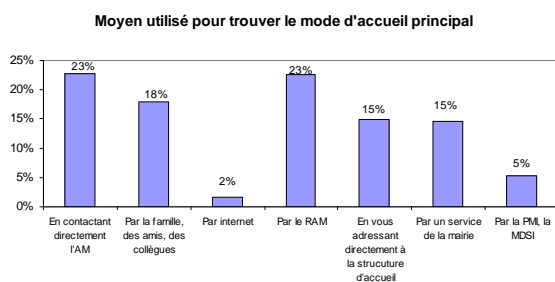
2 parents sur 3 recourent à un mode d'accueil hors de la famille.

Il existe une grande variation selon qu'il s'agit de primo-parents (72% ont recours à un mode d'accueil) ou de non primo-parents (57% utilisent un mode d'accueil). Plus des 2/3 des parents dont l'enfant fréquente un mode d'accueil, emploient un assistant maternel agréé et le quart a obtenu une place dans un accueil collectif régulier ou occasionnel.

L'assistant maternel est le mode d'accueil le plus utilisé sur l'ensemble du département. La fréquentation des autres modes d'accueil varie selon le secteur géographique. Ainsi la CUB puis le Sud-Ouest présentent la plus forte proportion de parents dont l'enfant fréquente un service ou un établissement d'accueil.

Des moyens variés pour trouver un mode d'accueil

Les deux moyens les plus cités, chacun par près d'1/4 des parents, sont « en contactant directement l'assistant maternel » et « par le RAM ». De fait, ils correspondent au mode d'accueil le plus utilisé : les assistants maternels. L'entourage semble également jouer un rôle.



Ces résultats montrent une véritable évolution depuis la précédente enquête auprès des parents menée en 2005.¹ A l'époque, 18% des parents interrogés s'étaient adressés au RAM pour trouver leur assistant maternel. Les services du Conseil Général et les proches se partageaient la première place (27% de réponses chacun).

Pour trouver une crèche (familiale ou collective), le moyen le plus répandu reste de s'adresser directement à la structure d'accueil. Les services centralisés n'auraient été consultés que par 29% des répondants.

Les primo-parents font plus appel au RAM que les autres parents (27% contre 18% le citent) et à l'inverse ils s'adressent moins souvent directement à la structure d'accueil (11% contre 20% citent ce moyen).

Les moyens varient également selon le secteur d'habitation. Le recours au RAM est ainsi plus fréquent dans la CUB et dans le Sud-Ouest.

La quasi-totalité des parents sont satisfaits du moyen qui leur a permis de trouver leur mode d'accueil principal. Ceci étant, les raisons de satisfaction ou d'insatisfaction se rapportent très souvent au mode d'accueil lui-même et non au moyen pour le trouver.

Les principales raisons de satisfaction sont les suivantes : des informations de bonne qualité, efficaces ; la compétence des professionnels, un bon suivi et un bon accueil ; l'apport de réassurance. Cette dernière raison est évoquée par des parents ayant utilisé un réseau informel

d'information ou ayant rencontré directement l'assistant maternel.

Les raisons d'insatisfaction sont avant tout liées à la liste des assistants maternels que les parents ont reçue (66% des raisons d'insatisfaction des parents employant un assistant maternel) : pas à jour, ne précisant pas les disponibilités, ne garantissant pas la qualité d'accueil, ne contenant pas assez d'information. Puis, vient le fait que les parents ont eu à faire beaucoup de démarches, n'ont pas été accompagnés par des professionnels ou ont reçu un mauvais accueil.

Conclusion

De cette enquête, il ressort donc que :

- ❖ 58% des jeunes parents de l'enquête disent avoir recherché de l'information pour garder ou faire garder leur enfant.
- ❖ 73% d'entre eux considèrent qu'il a été facile de trouver cette information.
- ❖ La plaquette « Quel mode de garde pour mon enfant » a été consultée par près de 3 parents sur 5 et 93% de ces derniers l'ont trouvée utile.

Parmi les actions de communication à destination des parents, la plaquette « Quel mode de garde pour mon enfant » est maintenue dans une version actualisée, au vu de son intérêt pour les parents.

Stéphanie Gosset-Connan
Pascale Oustry
Chargées de mission, OGIAPE.



¹ Cf. Schéma Départemental d'Accueil du Jeune Enfant 2007-2010.